



Date du conseil d'école : Mardi 16 Octobre 2018 17h45

Trimestre : **1^{er}**

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ECOLE

PARTICIPANTS :

fonction	NOM Prénom	présent	excusé	absent	
Président	SILVETTI Michaël	X			
I.E.N. ou représentant	Mme LEIGONIE		X		
Maire ou représentant	M.SILLAIRE		X		
Autre mairie	Mme AGRIMONTI (Adjointe)	X			
Enseignants	ESPLAT Valérie	X			
	ROUPRICH Nadège	X			
	QUESSADA Sophie	X			
	DENIS Isabelle	X			
	COLLOMBET Marie		X		
	MORANT Alexis	X			
	MAILFERT Marie Anaïs	X			
	Membres du RASED	Mme ADAM		X	
		Mme EDER		X	
	Parents élus	Mme DARSONVAL		X	
Mme THOUVENIN		X			
Mr CORVINA		X			
Mme DECROIX		X			
Mme DESCHAMPS		X			
Mme FLEUROT		X			
Mme JACOB		X			
Mme CHARTON			X		
Mme HUSSON			X		
Mme LAURENCY		X			
D.D.E.N.	BOUCHOT Michel	X			

Circonscription de
TOUL

École élémentaire
La Justice
ECROUVES



ORDRE DU JOUR :

1. Installation du Conseil.
2. Présentation de l'équipe pédagogique ainsi que de la répartition.
3. Présentation des achats / travaux réalisés par la Mairie et demandes.
4. Rapide retour sur le projet de rénovation de l'école.
5. Présentation, modification et approbation du Règlement Intérieur.
6. Présentation du Projet d'Ecole.
7. Présentation et approbation du PPMS et de l'exercice incendie.
8. Présentation du PPMS spécifique intrusion.
9. Présentation des projets et sorties réalisés depuis le début de l'année scolaire.
10. Présentation des projets et sorties envisagés pour le reste de l'année.
11. Présentation du bilan de la COOP 2017/2018.
12. Informations sur la classe de neige 2019.
13. Questions des parents.

Début à 17h45.

Avant de débiter, M.SILVETTI tient à remercier les parents d'élèves du précédent Conseil d'école. Lecture est faite de l'ordre du jour.

1. Installation du conseil :

M.SILVETTI rappelle le rôle du conseil d'école ainsi que le mode de fonctionnement souhaité en insistant sur le fait que le Conseil n'évoquera que les sujets concernant l'ensemble de l'école.

- Les dates de réunion sont déjà arrêtées pour les 3 conseils à savoir :

1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
17h45 Mardi 16 Octobre	17h45 Vendredi 08 Février	17h45 Vendredi 28 juin

2. Présentation de l'équipe pédagogique :

CP	CP/CE1	CE1	CE2/CM1	CM1	CM2	ULIS
Mme ESPLAT	Mme MAILFERT et Mme COLLOMBET	Mme QUESSADA	Mme DENIS	Mme ROUPRICH	Mme MAILFERT et M.SILVETTI	M.MORANT
19 élèves	22 élèves	24 élèves	23 + 1 élèves	24 + 1 élèves	27 élèves	13 élèves Répartis dans les classes

Soit un effectif total de 141 élèves.

+ D'autres adultes intervenant dans l'école :

- Mme MERJAY, EASH en CP,
- Mme VERBE, AVS en CP/CE1,
- Mme RUZIE, EASH en CM1 et CM2,
- Mme JOUVE, EASH en ULIS,
- Enseignantes du RASED

3. Présentation des travaux réalisés par la Mairie et demandes de travaux :

M.SILVETTI rappelle les diverses dépenses engagées par la mairie :

- dotation par élève permettant l'achat des fournitures scolaires et de nouveaux manuels. Cette dotation permet notamment de fournir l'ensemble des fournitures aux élèves sans liste de matériel à acheter durant les vacances.
- ADSL et téléphone, photocopieuse,...
- bus, piscine.

Quelques demandes relatives aux travaux et à l'entretien des locaux sont énoncées par l'équipe enseignante :

- Il serait nécessaire de revoir l'ensemble des néons de l'école car certains clignotent.
- Le ménage dans les toilettes est parfois un peu sommaire et il est important, pour des questions d'hygiène, que les distributeurs de savon, papiers toilettes et papier essuie-mains soient réapprovisionnés correctement chaque soir pour une utilisation optimale le lendemain.
- Le distributeur de savon des WC garçons au rez-de-chaussée est à réparer (la façade est présente dans le bureau de M.SILVETTI).

4. Rapide retour sur le projet de rénovation de l'école :

M.SILVETTI rappelle qu'une réunion de présentation de l'Avant Projet Définitif s'est déroulée le vendredi 05 octobre à l'école (les parents d'élèves, même si non encore élus étaient invités à cette réunion ainsi que l'ensemble des enseignants).

Les travaux portant sur la structure sont rapidement présentés à l'assemblée.

M.SILVETTI évoque le fait qu'un groupe de travail va être constitué et qu'il faut des représentants des parents d'élèves et du corps enseignant pour participer à ce groupe.

Sont retenus pour participer à ce groupe de travail :

- M.CORVINA et Mme DESCHAMPS concernant les parents,
- M.MORANT et Mme DENIS concernant les enseignants,
- M.SILVETTI en sa qualité de directeur.

5. Présentation, modification et approbation du Règlement Intérieur :

Après que M.SILVETTI l'ait présenté celui-ci est approuvé à l'unanimité.

6. Présentation du Projet d'Ecole :

Le Projet d'Ecole pour l'année 2016-2019 présenté par M.SILVETTI recueille un avis favorable de l'ensemble du Conseil d'école.

7. Présentation, modification et approbation des PPMS ainsi que de l'évacuation incendie :

Après leurs présentations, le PPMS ainsi que le plan d'évacuation incendie sont approuvés à l'unanimité.

M.SILVETTI explique l'objectif du PPMS spécifique intrusion qui vise surtout à ce que les services de la préfecture aient le maximum d'informations si cela s'avère nécessaire. Après sa présentation, ce PPMS spécifique intrusion est approuvé à l'unanimité.

8. Présentation des projets et sorties réalisés depuis le début de l'année scolaire.

- Sortie hebdomadaire en EPS les vendredis,
- Piscine pour les CE1 et CM1 le vendredi matin.
- Opéra pour les CM2 (Aïda).
- Concert pédagogique pour les CE2/CM1 et CM1 (Mozart, Symphonie 41)
- Photos de classe.

9. Présentation des projets et sorties envisagés pour le reste de l'année :

	Cycle 2	Cycle 3
1 ^{er} Etape Mardi 14 octobre	<p>Titre ou haut de couverture (C2)</p> <p>Jeudi 11 novembre Assemblée 2018 Fonctionnaire Ecole Ruff</p> 	<p>Titre et haut de couverture (C3)</p> <p>Mardi 11 novembre Assemblée 2018 Fonctionnaire Ecole Ruff</p> 
2 ^{ème} Etape Mardi 20 novembre	<p>Le chien jaune de Shéhérazade (C2)</p> <p>Mardi 20 novembre Assemblée 2018 Fonctionnaire Ecole Ruff</p> 	<p>La tortue rouge (C3)</p> <p>Mardi 20 novembre Assemblée 2018 Fonctionnaire Ecole Ruff</p> 
3 ^{ème} Etape Mardi 27 novembre	<p>Le chien vert (C2)</p> <p>Mardi 27 novembre Assemblée 2018 Fonctionnaire Ecole Ruff</p> 	<p>Le chien de Napoléon (C3)</p> <p>Mardi 27 novembre Assemblée 2018 Fonctionnaire Ecole Ruff</p> 

Projets et sorties à venir

- Concerts pédagogiques : CP-CP/CE1-CE1:

Jeudi 08/11/2018 : Shéhérazade.

Coût entrée : 3 € pour les entrées pris en charge par la COOP.

Coût transport : 2 bus à 181 €. (mairie)

Projets et sorties à venir

- Concert Captain'parade : CP-CP/CE1-CE2/CM1:

Mardi 20 novembre 2018
matin

Coût entrée : gratuit, partagerait JDM.

Coût transport : à pied, Salle de l'Arsenal.





10. Présentation du bilan de la COOP :

M.SILVETTI présente le bilan de l'année passée (comptes vérifiés par 2 parents d'élèves) qui est excédentaire de 1 246,97 € ; excédent à relativiser dans la mesure où un chèque de 1 100 € correspondant à cet exercice comptable n'a pas été encaissé et sera donc reporté sur l'année 2018-2019. Ce chèque correspond à la régularisation des actions menées conjointement avec l'école maternelle (l'école Justice a donc fait un chèque de 1 100 € à l'école Gerdolle).

Compte de fonctionnement du 1er septembre 2017 / 2018					
CHARGES (ou DEPENSES)			PRODUITS (ou RECETTES)		
Ne pas arrondir les sommes. Porter les centimes			701	Cotisations des parents	3 210,00 €
607	Achat de produits pour vente	6 085,59 €	707	Recettes des ventes	7 344,00 €
618	Dépenses activités éducatives	12 549,23 €	708	Recettes activités éducatives	6 101,91 €
6281	Cotisations versées OCCE	317,46 €	741	Subventions publiques	0,00 €
6282	Assurances versées	56,39 €	742	Autres subventions	150,00 €
65	Autres dépenses courantes	3 680,38 €	75	Autres recettes	7 612,03 €
67	Dépenses exceptionnelles	290,00 €	76	Produits financiers	0,00 €
68	Achats de gros équipements	529,12 €	77	Produits exceptionnels	337,20 €
TOTAL des CHARGES		23 508,17 €	TOTAL des PRODUITS		24 755,14 €
120	Produits - charges = Excédent Il y a excédent si produits > charges	1 246,97 €	129	Charges - Produits = Déficit Il y a déficit si charges > produits	
Balance = Total charges + Excédent		24 755,14 €	Balance = Total charges + Déficit		24 755,14 €

Pour cette année une grande partie des cotisations à la COOP ont été perçues (115/141).

Actuellement, il reste en caisse 2 277 €.

11. Classe de neige 2019 :

M.SILVETTI informe que cette année, comme les années passées, la classe de neige se déroulera dans les Alpes au Grand Bornand du Dimanche 10 mars au vendredi 15 mars 2019.

Coût du séjour : 361 € par enfants + 2 050 € de bus.

Participation COOP : 30 € par enfant + actions (tombola...)

Participation mairie → Mme AGRIMONTI explique que la participation de la commune devrait être moindre cette année que l'année passée dans la mesure où deux autres classes de découverte sont organisées par d'autres écoles de la commune.

Les modalités de paiement seront les mêmes que l'an passé :

- Une première partie fixe de 200 € à régler avant le séjour.
- Une seconde partie variable à l'issue du séjour qui pourra diminuer en fonction des projets réalisés par les parents de la classe : probablement entre 30 et 70 €.

12. Questions des parents :

Mme DECROIX informe d'un problème d'horaire par rapport à la garderie du soir.

En effet, celle-ci s'arrêterait à 18h15 sans qu'aucune information n'ait été faite aux parents et alors que sur le site de réservation, l'horaire de fin est bien à 18h30.

D'ailleurs un questionnement apparaît sur ce site de réservation dans la mesure où les créneaux proposés pour la garderie du soir sont les suivants :

-16h30 à 17h30

- 17h30 à 18h30

Or, l'horaire de fin de la classe est fixé à 16h15 ; quid du créneau 16h15 à 16h30 ? Est-ce qu'au niveau du périscolaire, les créneaux facturés sont 16h15 à 17h15 et 17h15 à 18h15 ?

Les services municipaux sont invités à éclaircir ce point et à communiquer auprès des familles sur la nouvelle organisation ainsi que les modalités de facturation.

En tout état de cause, les parents souhaiteraient que la garderie reste ouverte jusqu'à 18h30 comme auparavant pour des raisons pratiques, notamment pour les parents travaillant jusqu'à 18h00.

Toujours concernant le service périscolaire, les parents s'étonnent du nouveau délai de réservation/annulation des repas à la cantine qui est passé à 48h contre 24h auparavant. Il est expliqué qu'il s'agit d'une décision du Syndicat Mixte du Grand Toulousain (gestionnaire de ce service) et que cela est donc imposé à toutes les mairies adhérentes à ce syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance :
Mme COLLOMBET

Le président :
SILVETTI Michaël